



Article 1 : Présentation

- Le **Club 608 d'Échecs Paris** organise, le samedi 04 et le dimanche 05 novembre 2023, son 1^{er} Open FIDE *Club 608-Paris 15^{ème}* à cadence lente dans les locaux de l'annexe de la Mairie du 15^{ème} : salle Lecourbe, 154 rue Lecourbe 75015.
- Cet Open Fide est composé de 2 tournois :
 - **Tournoi - A / - 2200** : ELO compris entre 2 200 et 1 450 (bornes incluses),
 - **Tournoi - B / - 1500** : ELO inférieur ou égal à 1 500.
- Ces tournois sont ouverts à tous les joueurs titulaires d'une licence A valable pour la saison en cours.
- Les résultats seront comptabilisés pour le classement Elo FIDE et FFE standard du mois de Décembre 2023.

Article 2 : Règles du jeu applicable

- Application des règles de la FIDE telles que figurant dans le dernier livre d'arbitre.
- A noter en particulier,
 - Au cours d'une partie, un premier coup illégal achevé et constaté par l'arbitre sera sanctionné par un ajout de 2 minutes à la pendule de l'adversaire, le deuxième coup illégal mettra fin à la partie avec perte de celle-ci sauf si l'adversaire ne peut mater par une suite de coups légaux.
 - Si l'arbitre voit un coup illégal ou un drapeau tombé, il l'annoncera.

Article 3 : Cadence & Fin de partie

- Chaque tournoi se jouera en 5 rondes. Chaque joueur disposera de 60 min et 30 secondes par coup dès le 1^{er} coup.
- Tout retard de plus de 30 minutes après le lancement effectif de la ronde est sanctionné par un forfait.
- Le vainqueur apporte le résultat à la table de marque immédiatement après la partie.
En cas d'égalité, le conducteur des blancs apporte ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double zéro.
- Dans tous les cas les joueurs doivent quitter leur place et laisser le jeu rangé.



Article 4 : Horaires

- Accueil des participants : 9h30 ; pointage le samedi jusqu'à **10h15**.
- Les rondes commenceront aux heures suivantes pour les 2 tournois :
 - Samedi 04 : ronde 1 à 10h30, ronde 2 à 14h00, ronde 3 à 17h30,
 - Dimanche 05 : ronde 4 à 10h30, ronde 5 à 14h00.
- Remise des prix à partir de 17h30 le dimanche.

Article 5 : Affectation aux Tournois A ou B / Appariement

- Les joueurs sont affectés aux tournois A ou B en fonction de leur ELO FIDE ou FFE Standard au 1^{er} Novembre 2023.
- Pour ceux entre 1450 et 1500 d'ELO, leur choix de participer au Tournoi A leur sera rappelé au moment du pointage. L'arbitre principal cherchera à privilégier un nombre pair de participants au Tournoi A.
- Après l'appariement de la 1^{ère} ronde, il ne sera pas possible de changer de tournoi.
- Les joueurs seront appariés par le logiciel PAPI en fonction de leur classement ELO Standard.
- Les appariements se font au système suisse (aucune protection de club ou de famille).
- Conformément aux règles des compétitions de la FIDE, tout participant potentiel ne s'étant pas présenté dans les délais lors du pointage sera exclu du tournoi, à moins qu'il ne se présente sur les lieux avant l'appariement d'une autre ronde.

Article 5 : Droits d'inscription

- Les droits d'inscription sont de 30€ pour les jeunes (ie aux personnes nées en ou après 2005) et aux adhérents du *Club 608 d'Echecs de Paris*.
- Ils sont de 40€ pour les adultes non adhérents du *Club 608 d'Echecs de Paris*.
- Ces droits sont majorés de 5€ à partir du 30 octobre 2023.
- Il n'est pas prévu de prendre des inscriptions sur place.



Article 6 : Prix

- Les prix sont établis par tournoi ; les prix ne sont pas cumulables.
- Les prix du classement général sont répartis au système Hort.
- Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.
- Les départages suivants seront appliqués : Buchholz tronqué, Cumulatif, Performance.
- Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :
 - ✓ Prix du classement général,
 - ✓ Prix par tranches ELO,
Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par tranche ELO.
 - ✓ Prix spéciaux.
- Le total des prix distribués est au moins de 1800€ sous réserve de 80 participants.
Dans ces conditions, les 3 premiers prix
 - du Tournoi A sont : 1^{er} prix = 400€, 2^{ème} prix = 250€, 3^{ème} prix = 150€
 - du Tournoi B sont : 1^{er} prix = 200€, 2^{ème} prix = 150€, 3^{ème} prix = 100€

Le départage s'effectue au système Hort ; les prix inférieurs à 20€ euros ne seront pas distribués.

Il est aussi prévu des prix par tranche d'ELO, des prix pour les membres du **Club 608 d'Echecs de Paris**.

- Une Coupe est prévue au 1^{er} prix de chaque tournoi.
- Médailles et un Manga *Blitz* au moins pour le 1^{er} jeune de chaque catégorie du Tournoi B.
- Présence obligatoire à la remise de prix pour les primés. Tout prix non distribué reste la propriété de l'organisateur.

Article 8 : Arbitrage

- L'arbitre principal est André BASTIEN.
- Il sera accompagné d'arbitre(s) stagiaire(s).



Article 9 : Conduite

- Il est formellement interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique à l'intérieur des locaux.
- Les conversations sont interdites dans l'aire de jeu.
- Il est interdit de faire usage de matériel électronique quelconque durant les parties.
- Une tenue correcte est exigée.
- Tout joueur dont le téléphone sonnera en cours de partie se verra infliger partie perdue par un arbitre.

Article 10 : Sanctions

- Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.
- Une échelle de sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi est prévu dans les règlements de la Fédération Française des Echecs.

Note : chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.

Validé à Paris, le 22 octobre 2023.

L'arbitre principal
André BASTIEN

Le représentant de l'organisateur
Patrick VIGNA